

Image not found or type unknown



# MOTIF NON RENOUVELLEMENT BAIL LOCATIF

Par **BOUKOBZA**, le **03/06/2009** à **14:27**

Bonjour

Peut on ne pas renouveler le bail locatif pour motif de retards répétés des règlements du loyer, et quelle est la procédure à suivre?

Merce de votre réponse.

M. BOUKOBZA